



# Aqua Synchro Pennois

33 avenue des Joyeux  
13170 Les Pennes Mirabeau

PHOTO

Email : [aquasynchropennois@gmail.com](mailto:aquasynchropennois@gmail.com)

## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018/2019

### CADRE RESERVE AU CLUB

GROUPE : .....  
ENTRAINEUR : .....

### RENSEIGNEMENTS NAGEUR/NAGEUSE

NOM : .....  
PRENOM : .....  
Né(e) le : .....  
ADRESSE : .....

Téléphone perso : ..... Email perso : .....

Taille maillot 6ans 8ans 10ans 12ans 14ans 36 38 40 42 44 46 (à entourer)

Taille bas : .....

Taille haut : .....

Informations que vous souhaitez nécessaire à porter à la connaissance du club : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence (lien de parenté) : .....

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Audrey Duong »*

### RENSEIGNEMENTS PARENTS (Pour les mineurs)

NOM/PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL : .....

SITUATION FAMILIALE (pour la communication intra-club) : .....

Nom/prénom parent 1 : ..... Nom/prénom parent 2 : .....

Adresse : ..... Adresse : .....

Téléphone portable: .. Téléphone portable: .....

Email: ..... Email: .....

### PIECES A FOURNIR

- Certificat médical de moins de 3 mois précisant l'autorisation de la pratique de la natation artistique en compétition.
- 1 photo d'identité
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité (CNI)
- Règlement cotisation + licence

### TARIFS SAISON 2018/2019

<b>160 €</b>	<b>+</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="text-align: center;">LICENCE</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>2008 et après (2009/...) : 30 €</b></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>2007 et avant (2006/...) : 50 €</b></td> </tr> </table>	LICENCE		<b>2008 et après (2009/...) : 30 €</b>		<b>2007 et avant (2006/...) : 50 €</b>
LICENCE							
<b>2008 et après (2009/...) : 30 €</b>							
<b>2007 et avant (2006/...) : 50 €</b>							

*Nous acceptons la carte collégiens de Provence (100 euros maximum).*

*L'association étant un organisme d'intérêt général ayant un caractère sportif, une partie de la cotisation (50€) ouvre droit à une réduction d'impôt : un reçu fiscal vous sera délivré.*

### CADRE RESERVE AU CLUB

Espèces             Montant : .....

Chèques            Montant : .....    Nombre : .... (3 maximum + licence à part)

Numéro : .....

Banque            .....

Collégiens de provence     Montant: .....    Numéro de carte: .....

### INFORMATIONS IMPORTANTES A COCHER (renseignements Page 3)

- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et l'accepte sans réserve. (Celui-ci se trouve sur le site internet du club : <http://www.aquasynchropennois.fr/> ).
- Reconnaît avoir pris connaissance des garanties complémentaires d'assurance
- Autorise l'entraîneur à prendre les dispositions nécessaires pour les soins.
- Autorise le club à diffuser les photos/vidéos de la personne licenciée.
- Donne l'accord pour les différents transports.
- Souhaite être informé des différents évènements que l'Aqua Synchro Pennois met en place (hors compétitions), afin que le licencié puisse y participer (shows, animations, évènementiel).

DATE ET SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL :

## 1. AUTORISATION DE SOINS

Pour tout incident, vous serez prévenu dans les meilleurs délais, sur les numéros que vous avez inscrits sur ce dossier.

L'autorisation des soins permet à l'entraîneur ou responsable sportif de :

- pratiquer les premiers gestes de secours,
- alerter les pompiers et le représentant légal,
- autoriser les examens médicaux (en cas de non disponibilité du représentant légal),
- prendre les mesures nécessaires s'il doit y avoir prise en charge des pompiers.

## 2. AUTORISATION DROIT D'IMAGE

L'Aqua Synchro Pennois se veut de promouvoir la natation artistique à travers les nageurs/nageuses lors de divers évènements.

Lors d'entraînements, d'animations, de stages ou de compétitions, le support vidéo est utilisé afin de faire des retours visuels de la performance du collectif.

Les photos/vidéos sont utilisées sur les différents supports marketing de l'association (site internet, page facebook, page instagram et tout autre support utilisé par le club).

## 3. AUTORISATION DE TRANSPORT

L'association pourra éventuellement mettre à disposition différents moyens de transport (véhicule particulier, minibus, covoiturage intra-club, ou autres), pour toutes les activités qu'elle propose (compétitions, animations, évènements, stages).

## 4. ASSURANCE POUR LES LICENCIÉS

Tous les licenciés bénéficient des garanties 'responsabilité civile' et 'individuelle accident' à travers le contrat d'assurance souscrit lors de l'affiliation de l'association à la FFN. Comme la législation nous le demande, nous vous proposons des garanties complémentaires facultatives à travers le contrat "Spormut individuel FF Natation" (voir notice)

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez nous contacter par mail (se trouvant sur la Page 1 de ce Il est important de rappeler que ce dossier est confidentiel et à la disposition seulement des membres du bureau restreint, et de l'équipe encadrante.

**Pour suivre l'actualité de l'association, nous vous donnons rendez-vous sur les pages**

Site internet : <http://www.aquasynchropennois.fr/>

Page Facebook : AquaSynchroPennois

Page Instagram : aquasynchropennois

**Aqua Synchro Pennois**